



MEDECINS SANS FRONTIERES
SUISSE - SCHWEIZ - SVIZZERA - SWITZERLAND

CONSEIL DE DIRECTION
REUNION DU 5 MARS 1993

Présents :

Conseil de Direction : Doris Schopper, Eric Linder, Jacques Tassin, Michel Ravessoud, Remy Wyler, Ghislaine Jacquier.

Excusés : Patrick Demuylder, Olivier Strasser, Anne Delaite.

Bureau : Benoît Tullen, Dounia Bitar, Laurent Barbanneau, Philippe Rastano, Paul Vermeulen, Monette Cherpit, Christiane Roth, Emmanuelle Merle, Frédéric Perez, Jeanne Steiner.

Excusée : Chloé Winn.

Invitée : Fabienne Schmidt / MSF-Luxembourg

Fan's Club : Jürg Hess.

* * *

1. DIVERS

Le procès-verbal du CD précédent est accepté à l'unanimité.

Aucune décision n'ayant été prise lors du huis-clos, il n'y aura donc pas de compte-rendu.

2. GUATEMALA

Projet de **Todos Santos**.

Ce projet "pilote" de développement de MSF-CH, est en place depuis 1986. C'est un projet bien défini, de grande valeur et le seul en milieu indigène au Guatemala, les autres projets étant situés dans des zones de bidonvilles.

Ce projet s'adresse aux populations indiennes, les plus pauvres et les plus opprimées du pays et, après 7 ans de présence, il nous semble important d'ajouter deux autres composantes essentielles à ce projet de développement :

- a) - **Sanitation** : Adduction d'eau potable et installation de latrines sèches (à double fosse). Une information, une sensibilisation au choléra, et une formation de la population ont déjà été entreprises pour la bonne utilisation de ces latrines.
- b) - **Sage-femme** : la sécurité étant à nouveau satisfaisante dans cette zone, la très bonne candidate que nous avons pourrait assumer ce poste dès que possible.

- **Financement - Budget** :

- 85'000\$ sont déjà financés par la CEE. L'engagement est pris pour la 1ère année, et devrait être reconduit si le programme évolue bien, pour la 2ème et la 3ème année.
- Pour le volet sanitation, le budget pourrait être réduit si nécessaire et s'élèverait à 200'000 \$ sur 3 ans, soit 65'000 \$ par an. Cet investissement est peu important par rapport à l'attente et à l'impact du projet sur les populations concernées.

En conclusion nous rappelle Philippe, si nous voulons aller jusqu'au bout de notre démarche commencée en 1986, il est très important de compléter ce projet de santé par les deux volets sus-mentionnés. Cela répondrait très exactement aux besoins des populations de cette zone, formulés à travers l'association AMAPROS.

La région de Todos-Santos étant également une zone de retour pour les réfugiés, notre présence y est doublement justifiée.

Doris nous rappelle brièvement de quelle façon MSF-CH a ouvert sa mission au Guatemala, les difficultés du début, l'association Amapros etc... et il lui semblerait bien injuste de partir maintenant alors que les besoins des populations sont encore si importants. Il faut aussi rappeler que le Guatemala est une des rares missions qui soit en grande partie financée par MSF.

Certaines questions se posent :

- Dans le projet "Sanitation", pourquoi n'y a-t-il que 3 villages concernés ? N'est-ce pas une application un peu trop restreinte du projet ?
- Le financement des 85'000 \$: par qui est-il fait et pour quel volet du projet ?

Philippe nous répond que le projet sanitation comprend la construction de 300 latrines, soit une par famille. (100 familles par village) et que donc ce projet n'est pas si restreint que ça. Le fonctionnement de ces latrines n'est pas si aisé, cela demande une certaine discipline de la part de la population, et il paraît judicieux de tester d'abord ce système avant de l'étendre à toute la zone.

Le financement des 85'000 \$ vient essentiellement de la CEE, pour le matériel de construction du programme sanitation pour la 1ère année. Une partie moindre du financement vient de l'Ambassade du Canada, pour le matériel éducatif et la formation.

Il y a également des financements qui viennent de PADEL, l'organisme de coopération de l'ambassade du Canada et qui vont directement à l'association des promoteurs AMAPROS pour des projets productifs et pour couvrir ses frais de fonctionnement. Ceci démontre l'intérêt des financeurs pour ce programme.

La poursuite et l'extension du projet tels qu'ils sont présentés, sont approuvés par l'assemblée par 5 voix pour et 1 abstention.

3. ETHIOPIE

Depuis le dernier CD, nous avons reçu un fax de Christine Negash, coordinatrice de MSF-F à Addis- Abeba qui s'étonnait fortement de l'ajournement du projet en Ethiopie, et tenait à en démontrer la nécessité devant les besoins grandissants des populations à Moyale.

Un échange très positif d'informations a eu lieu entre le bureau et le terrain et un malentendu a pu être levé. Il n'en reste pas moins qu'un certain disfonctionnement dans le déroulement de la mission a été reconnu et qu'une analyse critique a judicieusement été faite au bureau.

Le projet, reformulé par Christine Negash, n'amène pas de grands changements. C'est toujours un projet à forte composante logistique, mais c'est aussi un projet médical. (présence médicale, appui technique auprès du personnel éthiopien..) qui s'adresse à des populations en situation précaire. De plus en plus de personnes arrivent dans la région, tant et si bien que MSF-F a dû envoyer du personnel médical supplémentaire. Pour Eric, ce serait vraiment le moment de faire quelque chose avant que la situation ne dégénère et que nous ne puissions plus faire face à l'urgence.

Il reste à résoudre le problème du financement. Seul 11 % du budget de 600'000 \$ sont financés par le HCR. D'autres sources de financement (CEE, DDA) vont être exploitées tant par Laurent que par Christine Negash et Christine Bétrisey qui attendaient l'aval du CD pour la poursuite du projet avant de se lancer dans les recherches de fonds.

L'assemblée vote l'ouverture d'une mission en Ethiopie, comme présentée dans le dossier par 5 voix pour et 1 abstention.

J. Tassin tient à nous faire savoir que son abstention est due à des problèmes budgétaires. Si nous ne trouvons pas de financements supplémentaires à celui du HCR (11 %), nous allons vers un déséquilibre du budget.

Les promesses de financement devraient si possible atteindre 75 % du budget, 60 % au minimum pour que nous puissions en assurer la charge financière. L'assemblée approuve cette proposition.

4. CONSEIL INTERNATIONAL

Le thème central du dernier CI était l'évolution de MSF-International. Alain Destexhe avait préparé un dossier complet dont les points essentiels ont été repris et discutés durant cette réunion.

Un des points majeurs discutés a été celui de la **prise de position/ témoignage commun**.

En relation avec ce problème, nous avons appris le conflit qui a existé entre MSF-F et MSF-B lors de la parution du rapport sur les ex-détenus bosniaques

hébergés à St-Etienne. MSF-B n'avait pas été suffisamment tenu au courant, et son équipe qui se trouvait alors à Belgrade, s'est sentie menacée.

Un autre problème de témoignage nous a été rapporté par MSF-H. Depuis plusieurs années, MSF-H s'occupait des victimes de l'épidémie de Kala-Azar au Sud-Soudan, mais pour des raisons politiques est toujours resté "bas profil". Une équipe de la TV hollandaise s'est intéressée au problème et leur a demandé leur assistance pour tourner sur ce sujet. MSF-H a accepté pensant pouvoir utiliser ces images au moment opportun. Or, la visite du Pape au Soudan a accéléré la diffusion de ce reportage sur les écrans européens, sans que les différentes sections MSF aient été mises au courant de ce reportage au Sud-Soudan. Une meilleure communication entre sections seraient à développer.

Alain Destexhe faisait remarquer qu'à chaque crise (Khmers rouges, casques bleus, ex-Yougoslavie etc..) des questions fondamentales se reposaient et qu'il serait urgent de créer une culture internationale dans le domaine du témoignage/prise de position commune.

- Rapport annuel :

Toutes les sections ont ressenti très positivement cet événement l'année dernière. Elles sont toutes d'accord pour s'y prendre plus tôt cette année et y impliquer plus de monde. Afin que le rapport soit le plus international possible, chaque section pourrait traiter d'une crise, et fournir les ressources humaines nécessaires à l'élaboration de ce projet.

- Une **1ère partie** traitera des "Populations en danger", et il faudra s'accorder sur le choix des 10 populations.

-Une **2ème partie** mettra l'accent sur les positions des organisations internationales par rapport à ces populations. Il ne s'agira pas de faire un "livre noir" sur l'ONU, mais bien plutôt d'analyser les interventions de l'ONU et de ses opérations humanitaires. Etudier pourquoi la communauté internationale est présente ou non dans des problèmes précis, pourquoi certaines opérations échouent.

François Jean gardera la responsabilité du projet et travaillera avec un comité d'éditorial (composé de membres du CI) et un comité de rédaction où la présence de MSF-CH serait souhaitable. MSF-CH sera représenté au comité éditorial par Anne Delaite, et au comité de rédaction par Paul Vermeulen.

Une réunion préparatoire aura lieu les 2 et 3 avril à Amsterdam à laquelle assisteront Doris, Benoît, Anne et Paul. Cette réunion sera également un mini CI (afin de faire avancer entre autre, le problème du logo) et une réunion des opérations.

Bureau Internationaux :

Ils ont été créés pour permettre de rechercher des fonds et du personnel à l'étranger, ailleurs que dans son propre pays où les possibilités deviennent plus limitées. Ils existent aux Etats-Unis (New-York et Los Angeles), au Canada, en Angleterre, en Scandinavie, placés sous la tutelle des sections française, belge et hollandaise. En préparation : l'Allemagne, le Japon. D'autre part, il y a une "antenne" MSF en Australie. Ces bureaux ne sont pas opérationnels, ils servent à la recherche de fonds, de personnes et de publicité. Ils peuvent servir de base

pour toutes les sections MSF pour des recherches de financements institutionnels.

Une question se pose : - Pourquoi MSF-CH n'a pas utilisé ces bureaux pour des demandes de financement ?

Une demande a déjà été formulée au bureau de New-York concernant un projet en Roumanie, mais aucune réponse n'a jamais été reçue.

- Fonds non-institutionnels :

Reginald Moreels faisait remarquer que certaines sections pourront se permettre d'être plus indépendantes que d'autres. Ne pourrait-on pas créer un Fond International pour préserver l'indépendance de toutes les sections en général ?

MSF-H pense que les sections qui soumettent un dossier à un bailleur de fonds pourraient verser un pourcentage dans le fonds commun. Ce serait une sorte de "prêt de fonctionnement".

Doris nous fait part du malaise ressenti dans ce débat entre petites et grandes sections. On avait l'impression que les grandes sections se partageaient le monde, et que le jour où les petites seraient elles aussi à même d'investir à l'étranger, elles ne trouveraient plus de possibilités.

Suite à cette discussion, B. Pécol informait Doris que MSF-F avait l'intention très prochainement d'aller investiguer en **Autriche** et que MSF-CH pourrait se joindre à eux. Or comme l'Autriche serait une zone géopolitique très privilégiée pour la Suisse, Doris accepta la proposition.

5. AUTRICHE

Monette Cherpit s'est donc déplacée en Autriche il y a quelques semaines sur invitation du Dr. Polak, médecin responsable des activités internationales de l'ordre des médecins autrichiens. Son service recherche des débouchés pour les médecins, et est prêt à nous proposer du personnel qualifié et expérimenté pour les missions.

L'ouverture d'un bureau en Autriche n'est pas envisagée pour le moment, nous devons procéder par étape et développer d'abord nos contacts en vue du recrutement. Le Dr. Polak agit, dans le cadre de sa fonction, auprès de MSF et d'autres organisations (Medicus Mundi etc) et ne peut être considéré comme "tête de pont" de MSF en Autriche. Jusqu'à présent, le Dr. Polak avait comme interlocuteurs MSF-F et MSF-NL, allons-nous devenir son interlocuteur privilégié ?

Aujourd'hui, nous devons donc décider si nous avons la volonté de le devenir, viendront ensuite d'autres problèmes à résoudre : ressources humaines...

L'assemblée accepte à l'unanimité la proposition de devenir l'interlocuteur MSF en Autriche.

Ce point sera à l'ordre du jour du prochain CI à Amsterdam. Si MSF-F et MSF-NL sont d'accord, nous deviendrons donc la section "responsable" de l'Autriche.

6. BUDGET 1993

Jacques Tassin nous présente le projet Budget 1993. Quelques modifications ont été apportées à l'avant-projet présenté lors du dernier CD, quelques erreurs corrigées.

Nous arrivons à un budget équilibré pour 1993 pour autant que l'estimation des recettes se confirme. En outre, il serait prudent de ne pas accepter de nouveaux projets insuffisamment financés, ce qui amènerait inévitablement un déséquilibre.

Cette année, une meilleure gestion devra être mise en place. Jacques nous rappelle que les comptes de clôture pour 1992 ne sont toujours pas faits car certains comptes du terrain ne sont pas encore parvenus à notre comptable. Désormais, nous ferons un relevé de comptes tous les 3 mois, ce qui permettra un réel éclaircissement de la situation.

D'autre part, il a été décidé lors d'un CD précédent d'envoyer notre comptable dans les missions pour une meilleure coordination terrain/bureau.

A la demande de certains Jacques confirme que ce budget ne comprend ni réserve pour fonds d'urgence, ni fond d'amortissements. Notre budget est basé sur les paiements, et n'est pas un budget d'engagements.

Il est très difficile, au vu de ce budget, de déterminer à partir de quel pourcentage de financement on peut s'engager dans un projet. Seuls les projets pour lesquels nous avons un financement auraient dû apparaître chiffrés, et seulement un "?" devant les autres.

Benoît remarque que les projets Guatemala (latrines et sage-femme) viennent d'être acceptés, principalement financés sur fonds propres (>75%), alors que celui de l'Ethiopie ne pourra démarrer que si l'on a des garanties solides sur 75 % du financement, donc 25 % de fonds propres. S'agit-il d'une mesure éthique ou financière ? Quelle est notre politique de financement des programmes ?

Ce problème d'importance devra être discuté plus à fond au prochain CD.

Suite à cette discussion, Benoît nous informe que MSF-Luxembourg serait prêt à financer nos projets Brésil (50%) et Vietnam, et serait d'accord d'intervenir en notre faveur auprès de la CEE pour des demandes de financement concernant nos projets au Guatemala.

Cette collaboration avait été abordée lors du dernier CI, et aujourd'hui, Bechara a fait le déplacement à Genève pour consulter Laurent, Philippe et Dounia quant à la meilleure façon de procéder. D'une manière générale, il n'y aurait pas de coordination commune, le pouvoir décisionnel restant à la section qui propose le projet. Pour le Brésil, par exemple, MSF-CH garderait la coordination mais devra rendre compte à MSF-L du développement, de l'évolution du programme.

De nouvelles possibilités de financement sont ainsi ouvertes pour nos nouveaux projets, et à partir du moment où 50 % du financement sont trouvés et qu'il existe de bons espoirs de trouver les fonds manquants (contacts déjà pris auprès de la DDA, CEE etc.), nous pouvons nous engager tant au Brésil qu'au Vietnam.

Toujours en relation avec notre comptabilité, Ghislaine Jacquier, Jacques Tassin, et Anne Delaite ont participé à une réunion avec M. Farina, notre contrôleur aux comptes, dans le but d'obtenir son avis sur notre procédure comptable et de l'améliorer. Plusieurs points seront étudiés avec Laurent pour faciliter le travail sur le terrain.

7. INDEMNITES TERRAINS

Une augmentation de l'indemnité du contrat de base des expatriés nous est proposée. Il passerait de FS. 1'200 à FS. 1'500. Le contrat d'ancienneté s'échelonne de FS 1'600 à FS 2'300 (anciennement de 1'500 à 2'200 FS), tandis que le contrat cadre ne serait pas touché.

Cela représenterait une augmentation théorique du budget de FS 54'000 par année.

Le CD donne son accord de principe sur l'augmentation des indemnités, jusqu'à concurrence de 200 à 300 FS, par 6 voix pour.

8. LETTRE POUR LES KURDES

L'assemblée, en possession d'une lettre de soutien aux populations kurdes, est sollicitée pour une prise de position. En désaccord avec certains termes, et la formulation du texte, MSF ne prendra pas position. En outre, cela ne fait pas partie du domaine du témoignage de base, et le CD ne statuera pas.

9. ASSEMBLEE GENERALE

Le bureau devra s'occuper de l'organisation de ces journées. Il faut aussi préparer les thèmes de travail de la réunion des cooptés. Benoît centralisera les informations du CD, du bureau, des coordinateurs, et établira un agenda.

Cela représente un moment de réflexion privilégié, le seul moment de l'année où nous sommes tous, CD, Bureau, Coptés, et Coordinateurs, réunis autour d'une table pour des discussions approfondies et nous l'espérons fructueuses.

Le prochain CD se tiendra le 26 mars 1993